

NICOLA DI IORIO
ST-LÉONARD-ST-MICHEL

TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



NICOLA DI IORIO
ST-LÉONARD ST-MICHEL

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

LES CONSULTATION(S)			
Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et Durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
8 octobre 2016	11h à 12h30 (durée : 1h30)	Centre Leonardo Da Vinci	54
2.			
3.			
4.			
Forme : <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférenciers invités <input type="checkbox"/> Autre (SVP, spécifier) :			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input checked="" type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (svp spécifier) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (bénéfices/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
Les participants trouvent que le système actuel donne une chance égale à chacun des candidats sur le bulletin de vote. Toutefois, certains participants ont mentionnés que le système actuel pouvait mener à une régionalisation de la politique avec des partis concentrant leur message sur certaines parties du pays. Dépendant de l'historique de certaines circonscriptions, certains électeurs peuvent être découragé d'aller voter si ils sentent que leur vote ne fera rien changer.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

<p>Quelles alternatives au système actuel ont été discutées? Est-ce que les participants ont identifié des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)</p>
<p>Les modes de scrutins suivants ont été présentés : vote préférentiel, scrutin de liste (liste fermée et ouverte), vote unique transférable et proportionnel mixte.</p> <p>Les citoyens présents ont indiqué que ce qui leur importait dans l'établissement d'un système électoral était la légitimité du député et la représentation locale (le lien avec la circonscription).</p>
<p>Est-ce que les participants ont discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)</p>
<p>Lors de discussion sur la façon d'accroître l'engagement des électeurs, la plupart des intervenants ont indiqué qu'ils associaient le désengagement électoral à un manque d'éducation civique et à un cynisme lié au non-respect des engagements par les candidats qui deviennent députés.</p>
<p>Est-ce que les participants sont d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)</p>
<p>Tous les participants ont indiqués être contre le vote obligatoire (même si on inclut la possibilité d'annuler son vote), sentant que le vote obligatoire restreint la liberté des gens. Selon eux, un devoir d'éducation de la population par rapport au vote devrait être envisagé plutôt que l'établissement du vote obligatoire.</p>
<p>Est-ce que les participants ont discuté la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)</p>
<p>Lors de la partie sur le vote en ligne, les participants (particulièrement les plus jeunes) ont indiqué être en faveur de la possibilité de voter en ligne. Toutefois, certaines réticences ont été exprimées en lien avec la sécurité d'un tel système. Les craintes sécuritaires ont été de deux ordres : sécurité du système (protection des données contre des attaques de type Denial of services et taille de l'infrastructure numérique requise) et protection du caractère secret du vote (si nous voulons introduire le vote en ligne, il faut trouver une façon de corroborer l'identité de la personne votant tout en gardant le caractère secret du vote).</p>
<p>Est-ce que d'autres sujets majeurs ont été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes/minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)</p>
<p>Non</p>

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1000 mots)

Les participants à notre consultation ont fait savoir que les points suivants étaient importants pour eux dans la sélection d'un mode de scrutin :

- Légitimité
- Représentation local (que le député ait un lien avec la circonscription)

Selon eux le vote ne devrait pas être obligatoire, mais plus d'éducation civique devrait être fait au sein de la population.

En ce qui a trait au vote en ligne, les gens ne semblaient pas être contre mais exprimaient des réticences quant à la sécurité d'un tel système et à la garantie de la confidentialité du vote si un vote en ligne est adopté.

Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 12 octobre 2016

Jean-Luc Plourde
Adjoint Parlementaire

Bureau de Nicola Di Iorio
Député de Saint-Léonard-Saint-Michel

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016